



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

du 16 décembre 2022

**Présents :** Guy, Jean, Jean-Pascal, Dominique, Pierre

**Invités :** Charles, Fred

**Excusé pour raison de santé :** Jean-Luc

### 1. Situation financière

compte courant : 4.179,03 €

compte sur livret : 15.137,20 €

comptes pilotes : 12.129,77 € (53 membres en positif pour 12.129,77 €, 8 membres à 0, 10 membres entre 0 et -150 € pour - 439,18 €)

TOTAL : 8.127,44 €

A ce jour, 61.000 euros ont été engagés pour la construction du Savannah, pour lequel il ne nous reste plus à payer que la peinture et la décoration adhésive (environ 3.000 euros). Le club est donc actuellement propriétaire de 2 ULM : l'Ikarus et le Savannah. Le premier a vocation à être vendu lorsque le second sera en vol. Dès lors, notre trésorerie sera reconstituée puisqu'abondée par le produit de cette vente.

Prêt CIC : reste à rembourser 5.293,97 € en 22 mensualités de 255,83 € jusqu'au 15.09.2024

Prêt kit Savannah : reste à rembourser 17.811,99 € à rembourser en 58 mensualités de 305,43 € jusqu'au 02.12.2027

HdV depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

Océanair : 202 h 05' dont 64 h 58' en double et 137 h 07' en simple

ULM : 216 h 41' dont 126 h 15' en double et 90 h 26' en simple

Les nombres d'heures de vol sont inférieurs à ceux de l'année précédente pour la même période du 1<sup>er</sup> janvier au 11 décembre 2021 : 261 h 24' pour l'Océanair et 247 h 03' heures pour l'Ikarus. Pour l'Océanair, le nombre d'heures de vol est même inférieur à celui de l'année 2020 marquée par la crise sanitaire : 212 h 20' pour la même période. Ceci s'explique évidemment par la longue période d'immobilisation de notre avion. En ce qui concerne l'ULM le nombre d'heures de vol en double est assez proche. La baisse concerne principalement le nombre d'heures de vol solo.

Le bureau a pris connaissance du calcul actualisé du coût de revient des heures de vol de l'Océanair et de l'Ikarus. En l'état, tels que fixés actuellement, les prix des heures de vol permettent de sauvegarder la santé financière du club. Ce calcul doit être actualisé régulièrement, notamment au regard de l'évolution du prix du carburant, pour vérifier que les prix des heures de vol restent toujours supérieurs au coût de revient, la marge constituant la capacité d'autofinancement du club pour pallier aux imprévus financer les investissements futurs.

## **1. Entretien avion et ULM – atelier Savannah**

### AVION OCÉANAIR TC160, F-PSEA

- RAS

### ULM IKARUS C42, 08KZ

- Un flotteur de carburateur a été changé. Reste à refaire le réglage de synchronisation des carburateurs.

### ULM SAVANNAH S

- La construction progresse. La mise en croix et la pose du moteur Rotax « à blanc » avant peinture ont été effectuées. La peinture est en cours. Il ne reste que la peinture de la cellule à prévoir en début d'année prochaine.

## **2. Commission « hangar »**

- Comme convenu, nous avons obtenu une première évaluation des travaux de terrassement et de surfacage (bi-couche à l'intérieur du hangar, et enrobé pour la zone de mise en route et de roulage en façade). Il faut tabler sur un budget de 75.000 euros TTC.
- L'investisseur a indiqué qu'il était possible de prévoir des ouvertures de 15 m de large au lieu de 10.
- Fred a approché la DGAC pour une première analyse du projet. L'implantation envisagée ne fait pas de difficultés au regard des règles aéronautiques. Comme nous l'avions prévu, la manche à air devra être déplacée. La construction est soumise à la fourniture d'une étude relative à la brillance des panneaux photovoltaïques démontrant qu'il n'existe pas de risque d'éblouissement des pilotes dans le circuit de piste et en particulier en finale.
- Etapes suivantes : rencontrer les responsables de l'Agglo2B pour obtenir l'autorisation de construire du propriétaire puis lancer l'enquête « test » sur l'intérêt de propriétaires à stationner leurs appareils dans le futur hangar (pour amortir la construction : loyer de 50 €/mois pour un taux d'occupation des 14 places de 80 % et de 80 €/mois pour un taux d'occupation de 50 % - par précaution, c'est ce montant de 80 € qui pourrait être « annoncé » dans l'étude de marché).

## **3. Renouvellement des adhésions à l'association de l'aéro-club et nouvelles licences FFA et FFPLUM**

En dépit de la relance de Jean-Luc, à ce jour, moins de la moitié des membres seulement ont confirmé le renouvellement de leur adhésion à l'aéroclub, Fred a dû appeler les pilotes retardataires qui n'avaient pas donné suite pour leur licence FFA 2023 et Jean-Pascal signale que seuls 5 pilotes sur 16 ont fait les démarches pour leur licence FFPLUM 2023 !

Le bureau regrette que les consignes données ne soient pas suivies plus spontanément et imposent à chaque fois plusieurs rappels...

#### **4. Formation des accompagnants en vol non-pilotes**

Jean-Pascal donne une information sur la proposition de la FFPLUM qui a conçu un parcours de formation à l'intention des accompagnants en vol non-pilotes (conjointes notamment) confrontés à l'incapacité subite du pilote. 2 parcours sont proposés, niveau 1 : ½ journée pour les accompagnants en vol sur ULM avec parachute, et niveau 2 : 5 séances théoriques et pratiques d'1 heure. La documentation est jointe et Jean-Pascal est disponible pour les personnes qui seraient intéressées.

#### **Les prochaines dates importantes à noter dès maintenant sur vos agendas :**

- **Le vendredi 20 janvier 2023 : à 19 heures 30 : réunion du Conseil d'administration ouverte aux seuls administrateurs**

Le Secrétaire,

Le Président,